

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE LA CONVOCATION

30 AOÛT 2004

DATE D'AFFICHAGE

30 AOÛT 2004

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice

29

Présents

19

Votants

24

URBA 04 - 007

L'an deux mil quatre

le 6 Septembre, à 18 heures

Le Conseil Municipal

Légalement convoqué, s'est réuni en

séance publique sous la présidence de

Monsieur Jean HAREL, Maire.

Étaient Présents :

M. HAREL – MME DERSY – M. AUBIN – MME DENOS – M. PERRAUDIN – M. BIZET –
M. DELÉPINE – M. DAUMALLE – M. BEIGNOT DEVALMONT – MME BASTIN –
M. CRAMOISAN – MME JOUANDON – M. PIQUOT – MME MASURE – MME LEREBOURS
– MME PENNING-REEF – MME HU – MME VAN DER CRUYSSSEN – MME DESCHAMPS.

Absents Représentés :

M. SAVOYE

(Pouvoir à M. PIQUOT)

MME DUPERRAY

(Pouvoir à M. BEIGNOT DEVALMONT)

M. SERY

(Pouvoir à M. DELÉPINE)

MME JACQUIER-LAFORGE

(Pouvoir à MME HU)

M. COLLETTE

(Pouvoir à MME VAN DER CRUYSSSEN)

Absents Excusés :

M. HÉDOUIN

M. MORON

MME BARRÉ

MME BARON

M. DUBOIS

Madame DERSY a été élue secrétaire

OBJET : Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Suite aux avis émis par les services de l'État et les personnes publiques associées et aux conclusions du Commissaire Enquêteur, le comité de pilotage (élus, représentants des services de l'État et des personnes publiques associées) dûment constitué pour la révision du P.O.S. en P.L.U. s'est réuni le 6 juillet 2004 afin de prendre connaissance des aménagements à intervenir suite au déroulement de l'enquête publique.

Les modifications ainsi apportées ne remettant pas en cause l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme,

Le Conseil Municipal :

VU

- le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-1 et suivants, R 123-1 et suivants,
- le Décret n° 2004-531 du 9 juin 2004 relatif aux documents d'urbanisme et modifiant le Code de l'Urbanisme,
- le schéma de cohérence territoriale de l'Agglomération Rouen-Elbeuf,
- la délibération en date du 28 mars 2002 prescrivant la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) et définissant les modalités de concertation et les objectifs,
- la délibération en date du 9 décembre 2003 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à soumettre en enquête publique,
- l'arrêté en date du 16 avril 2004 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du 5 mai 2004 au 7 juin 2004,
- la délibération du 6 septembre 2004 portant approbation du schéma d'assainissement des eaux usées,
- les conclusions du Commissaire Enquêteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

1. **DÉCIDE** d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la Commune du Mesnil-Esnard tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Ce Plan Local d'Urbanisme comprend :

- o un rapport de présentation
- o un projet d'aménagement et de développement durable
- o les orientations d'aménagement relatives à certains secteurs
- o des plans de zonage
- o des annexes

2. dit que le Plan Local d'Urbanisme approuvé sera tenu à la disposition du public :
 - à la Mairie du Mesnil-Esnard, aux jours et heures habituels d'ouverture,
 - à la Préfecture de la Seine-Maritime.

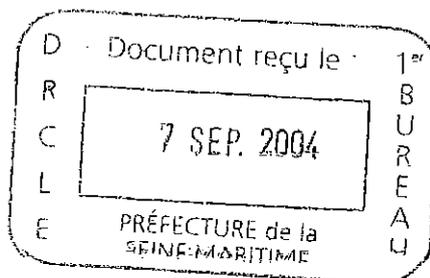
3. dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois et d'une publication au recueil des actes administratifs.

Mention en sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

4. dit que la présente délibération sera notifiée, avec un exemplaire du Plan Local d'Urbanisme approuvé à :
- Monsieur le Préfet de la Région de Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime
 - Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Rouennaise
 - Monsieur le Président de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise
5. dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité précisées au paragraphe 3 ci-dessus, la date de prise en compte étant le premier soir de l'affichage.

**Pour Extrait Certifié Conforme au Registre,
Fait au Mesnil Esnard, le 7 septembre 2004
Le Maire,**


Jean HAREL



Formalités de publicité

Effectuées le 8 SEP. 2004

Présents : 19
Votants : 24

Représentés : 5
Pour : 24

Excusés : 5
Contre : 0
Abstention : 0